

VERJON

Antoine Barthélemy dit **Chevalon**. (Voir *Villemotier*). Acquéreur du grand et du petit prés à Verjon, comme bien national dépendant de la chapelle Ganie, le 26 janvier 1791. Elu agent national le 2 décembre 1792. Acquéreur de la terre Grand Marcoret à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 4 ventôse an II. Nommé notable par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Nommé assesseur du juge de paix par arrêté du représentant du peuple Boisset, du 10 brumaire an III. Acquéreur de la terre en le Ronjay à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III. Acquéreur d'une place, d'une hermiture, d'un marais et d'un pré au Ronjay à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III. Acquéreur d'une partie du bâtiment Saint-Roch, de trois prés, deux terres, une teppe, le pré de la Chapelle et deux terres du domaine Saint-Roch au camp de la Fontaine à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III. Acquéreur d'une partie du bois taillis, de la teppe, du bois Bouillet et du bois Grand Bois à Verjon, comme bien national dépendant des Joséphistes, le 16 thermidor an IV.

Antoine Denis dit **Chevalon**. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une terre en Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.

Antoine Marn dit **Chevalon**. Demeurant à Verjon. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II. Acquéreur d'une terre en Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.

Barel Claude. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une pie dans le pré Grand Clauzel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Barrel Julien. (Voir *Courmangoux & Roissiat*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Belaysoux Ambroise. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Belaysoux Claude Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Acquéreur de la terre en le Ronjayet de la terre en Coleissé à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Béraud Noël. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Berrot Benoît. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la terre Grand Nievroz à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 29 frimaire an II. Acquéreur d'une terre en Colisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.

Berrot François. Demeurant à Verjon. Acquéreur de deux terres en Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.

Berrot Léger. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la terre aux Teppes à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 5 avril 1791.

Berrot Philippe. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II.

Berthod Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Acquéreur d'un pré à Verjon, comme bien national dépendant de la chapelle Ganie, le 26 janvier 1791. Acquéreur d'une chambre voûtée au rez de chaussée, d'une chambre, d'un grenier et d'une terre à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 27 prairial an II. Acquéreur de la terre au Verger et de la terre au Verger de la Janaz à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Berthod Claude Joseph. Demeurant à Verjon. Acquéreur de deux terres en la Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.

Blaizoud Pierre. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la vigne aux Marguilliers et de la terre aux Teppes à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 5 avril 1791.

Blézoux François. Propriétaire demeurant à Verjon. Acquéreur du pré en Chanel et de deux prés Châtain du domaine Saint-Roch à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

Bondet Pierre François, né le 7 juillet 1760. (Voir *Pressiat*). Sait écrire. Notaire à Verjon du 20 février 1788 au 17 août 1781. Acquéreur du pré Romaine à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 23 frimaire an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II. Président du comité de surveillance en ventôse an II. Nommé agent national de Verjon nommé par le représentant Albitte le 22 germinal an II. Agent national de Verjon par le représentant Boisset, le 10 brumaire an III. Acquéreur du bâtiment, de la cour, des granges et des écuries en d'Arizola à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de

Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III. Acquéreur de trois terres en la Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III. Acquéreur du pré de la Forêt Moche d'Arizoles, d'un pré en la Forêt en Chanel en la Prairie et de deux terres au champ de la Fontaine à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III. Acquéreur du verger et de la chenevière de la cure à Verjon, comme bien national, le 28 thermidor an IV. Maire de Verjon de 1800 à 1823. Il obtient un passeport pour régler des affaires familiales en Suisse, le 7 pluviôse an X. Il obtient un nouveau passeport pour la Suisse le 27 prairial an X pour retourner régler ses affaires en Suisse. Notaire à Courmangoux et Roissiat, et à Chevignat et Pressiat jusqu'en 1821.

Boz Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Boz François. (Voir *Courmangoux*). Demeurant à Verjon. Acquéreur de la terre Chenevière d'En Bas à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 23 frimaire an II. Acquéreur d'une vigne et d'une chenevière à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Boz Philippe. (Voir *Courmangoux*). Demeurant à Verjon.

Burel Julien. (Voir *Villemotier*). Demeurant à Verjon.

Chevalon Barthélemy. (Voir *Villemotier*). Demeurant à Verjon.

Chevalon François. (Voir *Fleyriat*). Acquéreur d'une terre, de la terre des Teppes, d'une hermiture, du pré Grobond, d'une partie du pré du domaine Darizola et d'une parcelle du pré dit Grand Reisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 11 brumaire an III.

Chevalon Jean Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Clair Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Acquéreur du pré Magdelaine à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Cochet Jean Baptiste. (Voir *Bourg*). Acquéreur du pré en Chanel à Verjon, comme bien national dépendant de la cure de Pressiat, le 26 janvier 1791.

Collet Denis. (Voir *Marboz*). Acquéreur de la vigne et de l'hermiture de la cure à Verjon, comme bien national, le 13 thermidor an IV. Acquéreur d'une partie du bois taillis, de la teppe, du bois Bouillet et du bois Grand Bois à Verjon, comme bien national dépendant des Joséphistes, le 16 thermidor an IV.

Convers Anthelme. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une terre au Charnuy à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Convers Claude Anthelme. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une pie dans le pré Grand Clauzel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II. Acquéreur de deux vignes dite Chevalonne à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 3 messidor an II.

Convers Denis. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une partie du bois taillis, de la teppe, du bois Bouillet et du bois Grand Bois à Verjon, comme bien national dépendant des Joséphistes, le 16 thermidor an IV.

Convert Joseph. Laboureur demeurant à Verjon. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Acquéreur du pré Chatin à Verjon, comme bien national dépendant de la chapelle Ganie, le 26 janvier 1791. Acquéreur de la vigne en Auza, du pré en la Culaz et du pré en Chanel à Verjon, comme bien national dépendant du chapitre de Saint-Claude et de Gigny, le 5 avril 1791. Acquéreur d'une vigne à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II. Acquéreur du pré en fay dit l'Ilette à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Convert Joseph Claude. (Voir *Courmangoux*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Acquéreur des pies du pré Closel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 23 frimaire an II. Acquéreur de la terre Grand Marcoret à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 4 ventôse an II. Acquéreur de deux pies dans le pré Grand Clauzel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 3 messidor an II. Acquéreur du pré des Grosbons à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Corlier Jean Claude. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la terre au Petit Marcoret à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Cotton Claude Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Acquéreur d'une partie du bâtiment Saint-Roch, de trois prés, deux terres et une teppe à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Decour Louis. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une terre dite de la Forêt à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 11 brumaire an III. Acquéreur du pré vers les Pierres en Fay à Verjon, comme bien national

dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Ducet Jean Baptiste. (Voir *Salavre*). Acquéreur du pré vers les pierres à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III. Acquéreur d'une terre au Champ Maréchal, de deux prés en Chanel, du pré de la Chapelle, de deux prés Châtain du domaine Saint-Roch et de la prairie Chanel vers le Grand Nièvre à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Egras Claude Marie. (Voir *Bourg*). Elu maire le 2 décembre 1792. Nommé maire par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Propriétaire demeurant à Verjon sous le 1^{er} Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

Egras Louis Joseph. Bourgeois demeurant à Verjon. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Fochet. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Game Antoine dit **le Vieux**. Acquéreur du bûcher, de trois chambres, et d'une buanderie à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 27 prairial an II.

Game Antoine. (Voir *Roissiat*). Acquéreur du pré en Chanel à Verjon, comme bien national dépendant de la chartreuse de Montmerle, le 26 janvier 1791. Acquéreur des pies du pré Closel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 23 frimaire an II. Acquéreur de la terre au Verger et de la terre au Verger de la Janaz à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Game Jean. (Voir *Roissiat*). Acquéreur de la terre en la Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Game Joseph. (Voir *Courmangoux*). Acquéreur du pré de la Mâre à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 23 frimaire an II. Acquéreur des pies du pré Closel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 23 frimaire an II.

Game René. (Voir *Courmangoux*). Acquéreur du pré Mion à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 23 frimaire an II. Acquéreur d'une pie dans le pré Grand Clauzel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II. Acquéreur du pré en la Forêt en Chanel à Verjon, comme bien national

dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Garçin Claude Joseph. (Voir *Bourg*). Acquéreur de la terre Grand Nievroz à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 29 frimaire an II.

Goyffon Louis Hyacinthe. (Voir *Bourg*). Acquéreur de la maison de la Verjonnaire, de la cour, du jardin, du verger, de deux domaines du Château, du domaine Parizot, du domaine Caronnière, de forêts, de prés et de vignobles à Verjon, comme bien national dépendant du collège de Bourg, le 29 fructidor an IV.

Goulier Marin. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Grosier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Guy Pierre. (Voir *Bourg*). Acquéreur d'une partie du bâtiment Saint-Roch, de la cours, des auges à porc, d'une serve, d'une partie du pré Magdeleine et d'une partie de la terre du Ronjay des Vernes à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 11 brumaire an III. Acquéreur de la terre en Chanoz Porcheras à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Janton François. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la volière, du poulailler, des écuries, d'une grange, d'un jardin, d'un bûcher, d'auges et de la Grande Vigne à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 27 prairial an II. Acquéreur d'une vigne à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II. Acquéreur d'une terre au Champ Maréchal, de la prairie Chanel, du pré Châtain du domaine Saint-Roch et d'une terre au champ de la Fontaine à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Julliéron Ambroise. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II.

Julliéron Claude. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II. Secrétaire du comité de surveillance en ventôse an II. Nommé officier municipal par arrêté du représentant du peuple Boisset, du 10 brumaire an III.

Labranche Louis. (Voir *Villemotier*). Acquéreur d'un petit pré du domaine d'Arizola et du pré en la prairie des Pierres à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 11 brumaire an III.

Menioz Thorin. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II.

Messiat Thorin. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une vigne et d'une petite chenevière à Verjon,

comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Meysiant Laurent. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la vigne au Molard et de la terre en Poizeaux à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 5 avril 1791.

Mutin François. Acquéreur de la vigne aux Grandes Vignes à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 5 avril 1791. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II. Acquéreur d'une vigne et d'une petite chenevière à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II. Acquéreur d'une terre au champ de la Fontaine à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Perret Joseph. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une terre en Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.

Pertuizet Claude François. (Voir *Villemotier*). Acquéreur d'une partie du bâtiment Saint-Roch, de trois prés, deux terres, une teppe, sept terres du domaine Saint-Roch au camp de la Fontaine et du pré Châtain du domaine Saint-Roch à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Piquet Anthelme. (Voir *Saint-Etienne-du-Bois*). Il achète les alentours et l'emplacement du château à Verjon dépendant de Saint-Joseph de Lyon comme bien national, le 1^{er} fructidor an III.

Piquet Claude François. (Voir *Saint-Etienne-du-Bois*). Acquéreur du pré en la Culas et d'une vigne à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II. Négociant à Lyon en l'an IV. Acquéreur d'un bois en partie taillis, d'une haute futaie et d'une allée d'agrément à Verjon, comme bien national dépendant des Joséphistes, le 20 fructidor an IV.

Pichet Charles Henri Hector. (Voir *Bourg*). Acquéreur de la vigne en la Foliarde à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 26 janvier 1791. Acquéreur du Verger de la Culas à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Pivet Jean Baptiste. (Voir *Courmangoux*). Acquéreur d'un bois taillis à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation Saint-Joseph de Lyon, le 13 thermidor an IV.

Pivet Jean Claude. (Voir *Courmangoux*). Acquéreur du pré en Chanel près le Grand Nièvre à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Pratet Claude. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II. Nommé notable par arrêté du représentant du peuple Boisset, du 10 brumaire an III.

Prudhomoz. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Quintaz Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Acquéreur du pré en Chanel à Verjon, comme bien national dépendant de la cure de Courmangoux, le 26 janvier 1791. Acquéreur de la vigne en la Cametaz à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 5 avril 1791.

Quinte Claudine. Veuve Fayot. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la terre du Grand Clausel à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 23 frimaire an II.

Ravier Claudine. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une terre en Colisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.

Ravier Denis. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Nommé agent national par arrêté du représentant du peuple Albitte, du 22 germinal an II. Acquéreur de deux chambres, d'un grenier et d'une cave à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 27 prairial an II. Nommé maire par arrêté du représentant du peuple Boisset, du 10 brumaire an III.

Ravier Henry. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II.

Rey Julien. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une vigne dite Chevalonne en les Mormieuses et d'une terre dite du Midy à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 3 messidor an II.

Rey Thorin. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une terre au Grand Molard, d'une terre au champ de la Fontaine et du pré Châtain du domaine Saint-Roch à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Rodet Denis. (Voir *Villemotier*). Acquéreur de la terre en la Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Rosier Denis. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Acquéreur d'une pie dans le pré Grand Clauzel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II. Acquéreur d'une vigne en la Golleta dite Bobetta à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 3 messidor an II. Acquéreur d'une terre en Colisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.

Rosier Gaspard. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la terre Grand Nievroz à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 29 frimaire an II. Acquéreur de deux terres en

la Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III. Acquéreur de deux terres en Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.

Rozerat Denis. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la terre au Verger et de la terre au Verger de la Janaz à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Rozerat Louis. (Voir *Villemotier*). Acquéreur de deux chambres, d'un grenier et d'une cave à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 27 prairial an II. Acquéreur d'un terrain en les teppes à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Rozier Hypolithe. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une vigne dite aux Prêtres et la Chevalonne à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 3 messidor an II.

Thoiron Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Acquéreur de trois terres en la Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III. Acquéreur d'une terre au Grand Molard à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Thoiron Denis. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Acquéreur de la terre en Poizeaux, de la vigne au Buidon et de la terre aux Tropiers à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 5 avril 1791. Acquéreur d'une petite parcelle de pré à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Thoiron Denis oncle. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II. Néo-jacobin, il signe une adresse des citoyens de Coligny et de son canton, réunis en cercle constitutionnel, félicitant Directoire du coup d'état du 18 fructidor contre les royalistes.

Thoiron Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Verjon, le 15 mars 1789.

Thoiron dit Grefferat Claude. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la terre vers le Midy à Verjon, comme bien national dépendant de la cure, le 5 avril 1791.

Toiron Hypolithe. Demeurant à Verjon. Acquéreur de la terre au Petit Marcoret et d'une piue dans le pré Grand Clausel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II. Acquéreur du petit Verger à Verjon, comme bien national dépendant de la

congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Tournier René. (Voir *Courmangoux*). Acquéreur du pré en la Forêt en Chanel à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Villemenot Antoine-Fortune-Laurent. Propriétaire demeurant à Verjon. Incarcéré au Puy en Velay. Accusé d'être un compagnon de Jésus, le 18 brumaire an VII, par le tribunal civil d'Yssingeaux.

Vincent Denis. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II. Acquéreur de la terre au Verger et de la terre au Verger de la Janaz à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II. Acquéreur d'une terre en Colisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III. Acquéreur d'une terre au Grand Molard à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Vincent Hipolyte. (Voir *Villemotier*). Acquéreur d'une terre au camp de la Fontaine à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Vincent Jean-Paul. Acquéreur de la terre Grand Marcoret à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 4 ventôse an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Verjon jusqu'au 25 ventôse an II. Nommé notable par arrêté du représentant du peuple Boisset, du 10 brumaire an III. Acquéreur d'une terre en Coleisse à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III. Acquéreur d'une terre au Champ Maréchal à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Vincent Paul. Demeurant à Verjon. Acquéreur d'une vigne, et d'un verger à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 1^{er} messidor an II.

Vuillot Charles. (Voir *Roissiat*). Acquéreur de la terre Grand Marcoret à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 4 ventôse an II. Acquéreur du pré en la prairie des Aïens à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Vuillot Claude Denis. (Voir *Courmangoux*). Acquéreur d'une partie d'un pré du domaine d'Arizola à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 11 brumaire an III. Acquéreur du pré en d'Arizola à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 13 brumaire an III.

Vuillot Denis. (Voir *Courmangoux*). Acquéreur du pré du domaine de la Grandnièvre à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 11 brumaire an III.

Vuillot Jean Claude. (Voir *Roissiat*). Acquéreur du pré en la prairie des Ainens à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 16 brumaire an III.

Vuillot Jean François. (Voir *Courmangoux*). Acquéreur du pré de la Chapelle à Verjon, comme bien national dépendant de la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, le 14 brumaire an III.